**Lettres de dom Augustin de Lestrange à l’archevêque**

**1803-1814**

**Archives de l’Archidiocèse de Baltimore (AAB)**

**Cote : AAB 8B M5**

Dunkerque ce 21 mars 1803

La sainte volonté de Dieu

Monseigneur,

Le zele qui distingue Votre Grandeur est pour moi une veritable assurance qu’elle voudra bien prendre sous sa protection les religieux que j’envois dans son diocese. Quoiqu’il ne soient pas destinés par leur vocation à precher les peuples, ils ne seront pas pour cela inutiles à notre sainte religion, tant qu’ils se conserveront dans la pratique fidele des devoirs de leur etat, parce qu’alors ils precheront par [2] leurs exemples et cette prædication est souvent plus efficace que l’autre.

D’ailleurs ils doivent s’appliquer d’après la ste Regle qu’ils suivent à elever des enfants dans la pieté et l’innocence sans negliger la science et ils pourront par la vous preparer de dignes Ministres des autels.

Je souhaite que ce nouvel etablissement reussisse pour la plus grande gloire de Dieu, et je m’estimerois heureux si quelques jours en allant y faire la visite reguliere, cette fonction de ma charge me procuroit l’avantage d’assurer de vive voix Votre Grandeur, de mon profond hommage et du respect sans borne avec lequel j’ai l’honneur d’etre, Monseigneur, votre très humble et très obéïssant serviteur

fr Augustin abbé quoiqu’indigne de la val ste de notre dame de la Trappe

**Cote : AAB 8B M6**

Bordeaux ce 15 juin 1811

La sainte volonté de Dieu

Monseigneur,

Je me faisois une fête dans le loin et dans l’imagination de pouvoir vous rendre mes hommages en personne quand j’ai formé le projet de passer moi-même en Amérique. Les circonstances que le p. vincent de paul qui aura vraisemblablement l’honneur de vous remettre celle-ci, vous racontera, m’en ont empeché. C’est un projet qui s’effectuera un jour, si Dieu le veut et s’il n’est pas dans l’ordre de ceux qui sont conformes à ses desseins, nous ne devons plus le desirer, nous de devons pas même y penser.

Je supplie votre Grandeur de vouloir bien regarder les religieux que je fais passer en Amérique, d’un œuil favorable. Je desirerois extremement que ceux-ci fussent assès heureux que de s’etablir dans son diocese et en particulier à neuyork ou à philadelphie, car quoique d’après les privileges de notre ordre nos Monasteres soient sousmis immediatement au St Siege, nous sommes toujours très attachés aux evêques qui veulent bien agréer nos etablissements dans leurs dioceses et le meme esprit qui nous unit au chef de l’eglise nous lie aux evêques qui sont ses vicaires dans toute l’étendue de la Terre.

Je demande donc à votre Grandeur votre benediction pour eux et pour moi et ai l’honneur d’etre, avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obeissant serviteur.

fr Augustin abbé quoiqu’indigne de la val ste de notre dame de la Trappe.

**Cote : AAB 8A S3**

Stape-Hill le 10 octobre 1813

La sainte volonté de Dieu

Monseigneur,

J’ai appris qu’un religieux de notre Monastère d’angleterre qui s’appelle flin, et de son nom de religion francois s’est retiré dans l’isle de ste croix et qu’il fait entendre qu’il tient des pouvoirs de moi. Je n’ai aucune authorité de placer ainsi nos religieux et bien loin de l’y avoir envoyé, je l’ai interdit et declaré apostat : ainsi votre Grandeur peut le traiter en consequence si j’avois sçu plustot que cette isle dependoit de la metropole de Baltimore je n’aurois pas manqué de vous en parler Monseigneur, lorsque j’ai eu l’honneur de vous voir, mais je croyois alors qu’il y avoit un vicaire apostolique pour cette isle. Je lui avois même deja écrit, pour le prevenir de l’interdit de ce religieux. Tachez de le faire rentrer dans son devoir.

[2] Je regrette bien de n’avoir point eu les moyens nécessaires pour former l’etablissement dans cette partie de la virginie qui est dans votre dioceze et que j’ai été visiter avec le frere de Mr phanowie et d’avoir été obligé de ramener nos religieux, car les affaires vont bien mal en france. Je n’enterrai pas dans le détail, parceque vous recevez apresent sans difficulté sans doute les feuilles publiques et elles sont encore mieux instruites que moi de tout ce qui se passe.

Je me recommande instament à vos prières et ai l’honneur d’etre avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur

fr. Augustin abbé de ND de la Trappe

de Stape hill near Wimborn dorset shire england

**Cote : AAB 8A S4**

New-York ce 25 juillet 1814

Monseigneur,

J’ai reçu la lettre dont votre Grandeur a bien voulu m’honnorer et les 16 gourdes qu’elle contenoit. Je pensois bien que vous etiez deja pourvu suffisament pour vous-même de crosses, mais je pensois que vous seriez peut etre bien aise d’en avoir pour les Evêques que vous etes dans le cas de consacrer et celle que j’ai eu l’honneur de vous envoyer est une des mieux faites que j’aiye vu ; elle a été faite sur le modele de celle de Mgr l’evêque de londres qui a ete estimée 40 guinées, mais il est vrai qu’elle est en cuivre doré. Si votre Grandeur en aimait mieux une de ce métal, j’en ai une 2de de cuivre doré et qui n’est que de 25 guinées avec un bel etuit bien conditioné. J’ai encore plusieurs autres objets qui certainement pourroient lui convenir et qu’elle ne pourroit pas se procurer de longtemps. Je prends la liberté de lui donner une note du tout sur l’autre page.

Mr Moranvilliers part d’ici avec bien de l’embarras pour ces personnes qu’il m’a amené, elles disoient qu’elles etoient prêtes à tout pour suivre le regle de la Trappe et quand elles ont vu qu’elles [2] seroient vraisemblablement dans le cas de quitter ce pays ci, elles ont reculé. J’ai admiré en cette circonstance le zele de Mr de Moranvilliers. Je felicite votre grandeur d’avoir un tel ouvrier pour le salut des ames dans son diocèse, mais je regrette avec la plus grande douleur le malheur qui nous menace de le perdre bientôt.

Je remercie votre Grandeur des craintes qu’elle avoit à mon sujet pour l’acquisition du college de neuyorke car c’est une preuve de son sincère attachement pour moi, mais je fais un devoir de la tranquiliser en lui apprenant que je n’ai contacté aucune obligation. Nous etions seulement convenu avec ces MMrs que je leur donnerois en argent 2000 gourdes et que les 10.000 autres resteroient hipothequés sur le bien. Je n’avois consenti à cela que parce qu’un negociant me promettoit ces deux milles gourdes que je n’avois pas. Il a éprouvé depuis ce temps là une banqueroute à laquelle il ne s’attendoit pas l’a empeché de faire cette bonne œuvre. Dès lors tout rentre dans l’etat primitif car je ne devois passer d’écrit que lorsque j’aurois paiyé au moins mille gourdes.

Je pourrois bien peutetre encore trouver ailleurs cette somme pour un pareil objet et je suis persuadé que votre grandeur m’aideroit en cela de tout son pouvoir, mais puisque les affaires de france se remettent et que j’ai 7 ou 8 communautés à retablir en ce paÿs ou en suisse ou en italie, je me semble que je dois plustot penser à trouver les moyens de transferer ceux qui sont ici dans les etablissements que j’ai à remonter.

C’est pour cela que je me recommande instament aux prieres de votre Grandeur et ai l’honneur d’etre avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur

fr. Augustin abbé de Notre Dame de la Trappe

de Neu-york ce 25 juillet 1814

Notte des effets à vendre chez Mr l’abbé de la Trappe

Une crosse de cuivre doré 25 guinées

Mittre précieuse tout en or 5

Mittre du 2d ordre en soye et en or 3

Mittre blanche faite d’une toile d’argent 1

Un anneau d’or avec une pierre imitant le saphir 3

Deux tunicelles blanches à la façon de paris et toutes neuves 5

Deux tunicelles rouges cramoisies et de meme de paris 6

Deux tunicelles violettes faites de la même façon

mais pas neuves quoiqu’elles n’aiyent jamais servi et de satin 2

Deux tunicelles vertes de même qualité 2

Etole blanche et brodee en grosses paillettes 2

E. blanches et brodés en or entièrement neufs 2

E. cramoisies et brodés de même 2 ½

Gantds blancs et brodés avec une grande croix tous neufs 1

Gands blancs avec la croix en or, mais qui ont servi 0 ½

Gands rouges cramoisi avec une belle broderie 1 ½

Souillers de toile d’or et tout brodés, entièrement neufs 2

Souillers de satin rouge, brodés, mais qui ont servi 0 ½

Boucles a brillants pour les susdits souillers 4

Gremial violet et aurore pour toutes les couleurs tout neuf 1 ½

Camail noir moiré 1 ½

Camail noir en soye unie 1

Plusieurs aubes d’enfant de chœur a 2 gourdes la pièce

Ceintures larges imitant les ceintures de soye : 2 gourdes la piece

Ceintures bleu de même qualité pour les fêtes de la ste vierge, au meme prix

a 2 gourdes la pièce.

Une bourse pour porter le st sacrement aux malades 3 gourdes

Tous ces deniers articles sont pour Mr fenowick auquel je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien donner l’assurance de ma haute consideration et de mon sincere attachement.

Je prie votre Grandeur de vouloir bien faire remettre la crosse qu’elle a entre ses mains à Mr Chevigné au lieu de la renvoyer ici. Je vous envois une boëte des reliques pour mettre dans vos autels. Si votre Grandeur en vouloit encore d’autres, je pourrois lui en fournir.

**Archives de l’Abbaye de La Trappe (AAbTp)**

**Cote : AAbTp : 218 7-1**

Lettre de l’évêque de Baltimore à dom Augustin de Lestrange

Au très Rev.d

Le Revf.d P. Augustin de Notre Dame de la Trappe, près de New York

Baltimore ce 4 juillet 1814

Mon très Rév. & respectable père abbé,

Je ne puis pas conçevoir, sur quel fondement on a osé dire à une personne de votre connoissance que j’étois opposé à ce que vous fissiez l’etablissement litteraire, à New York, d’apres le projet que vous en aviez conçu. Je ne crois pas avoir raisonné avec qui que de soit à ce sujet. Il est vrai, que j’en ai eu des inquetudes pour vous, ne sachant point vos moiens pour faire face à la dette, que vous seriez obligé d’encourir : mais mon inquetude n’a été communiquée qu’à très peu de personnes, ou plutot à une seule, qui surement ne l’a pas metamorphosée jusqu’à me representer comme contraire à vos vues. Loin dela, j’admire votre confiance dans la providence, je prie Dieu de benir vos entreprises, & de s’assurer de la veneration avec laquelle je suis,

Mon très rev. Pere Abbé,

Votre tres obeissant serv.r

+ Jean Arch.que de Baltimore

**Cote AAbTp : 218 7-2**

Document en latin

De l’Archevêque de Baltimore à l’abbé dom Augustin de Lestrange

2 mai 1814

……………………..

**Cote AAbTp : 218 8**

Copie récente, résumée de lettre de l’évêque de Québec à dom Augustin de Lestrange,

du 12 juillet (17)95

Le contenu de cette lettre est donné par le Registre des lettres de l’évêque de Québec.

Réponse de Mgr Hubert, 11 juillet 1795[[1]](#footnote-1)

**Cote : AAQ 210 A, Reg des lettres, vol. 2, p. 206-207.**

Au très Révérend Père Augustin abbé de l’abbaye de la Maison de Dieu de la Valsainte, de N.D. de la Trappe, au canton de Fribourg en Suisse

Mon très Révérend Père,

J’ai reçu le 7 de ce mois la lettre dont vous m’avez honoré, en date du 24 mars. Elle m’a été remise par 4 Ecclésiastiques François que la providence a envoyés travailler à la vigne du Canada. Mgr l’Evêque de Léon & Mr Gazanéol m’ont prévenu depuis longtemps de vos desseins charitables à notre égard. On m’avait mandé que vos religieux étoient sur le point de s’embarquer & je les attendois avec l’impatience que m’inspire encore le désir de voir former dans ce Diocèse un établissement aussi précieux. L’Angleterre nous a dérobé les trésors qui nous étoient destinés. J’en béni le Ciel qui ne nous en a privés sans doute que pour multiplier se bénédictions. Mais j’espère que nous n’en serons pas frustrés.

Je m’étois occupé du local qui pourroit convenir à cette sainte colonie & je crois que nul pays au monde ne leur offre plus à choisir, mais s’ils viennent, il faudra bâtir, car je ne leur peux promettre que des bois. Quant à l’espérance de former des novices, elle ne peut être que très foible. Une telle austérité épouvante des hommes qui ne sont pas accoutumés au joug & à la gène tel est le peuple de cette contrée. Cependant comme l’esprit souffle où il veut & que l’Eglise du Canada a produit de très saints personages dans tous les états, je ne pense point du tout qu’il faille désespérer d’y voir des novices. Seulement, il n’y faut pas trop compter.

Sans doute, mon très Révérend Père, que vous êtes prévenu des précautions qu’il faut prendre avec le gouvernement Britannique. Il faut 1° obtenir de S.M. la permission de former en Canada l’établissement projet ; 2° obtenir pour votre ordre la permission de se perpétuer & de recevoir des novices et des profès ; 3° que ceux qui viendront d’Europe ici, soient munis d’un passeport du Ministre. Pour tout applanir, il sera expédient que vous addressiez à Mr l’Evêque de Léon, qui a toute la confiance du gouvernement.

[2] Si vos religieux étoient des hommes que les grandes difficultés rebutassent, je vous dirois nettement ne nous en envoyez pas. Nous vivons dans un climat rigoureux où le froid et le chaud sont également excessifs et où il vous sera impossible pendant l’hiver surtout, de ne pas apporter à vos mortifications quelques modifications. Nous vivons aussi sous un gouvernement protestant qui nous protège aujourd’hui & à qui demain nous pouvons déplaire. Il est d’autres difficultés qu’on pourroit alléguer, mais je scais que les épines ne vous épouvantent pas & c’est pour cela que je ne balance pas à vous dire, tout bien considéré, que je souhaite pour la gloire de dieu, voir de mes yeux s’élever dans mon Diocèse un monastère de votre ordre. Si le Seigneur vous en inspire le dessein, il nous fournira les moyens d’en venir à bout. Vous avez un garant de vos succès dans la protection visible que la providence vous a jusqu’ici accordée.

Permettez-moi, mon très Révérend Père, de m’unir à vos prières & ss sacrifices & aux bonnes œuvres de tous vos religieux. Continuez à consoler l’Eglise dans les meaux qui l’accablent et qui remplissent nos cœurs d’amertume.

Je suis avec respect &c.

+ Jean-Fran. Evêque de Québec.

**Cote AAbTp : 218 8**

Recto : copie ancienne, résumée de la lettre de l’évêque de Québec à dom Augustin de Lestrange, du 12 juillet (17)95

[Verso : semble être des notes concernant une autre situation]

**Archives de l’Archidiocèse de Québec**

Lettre de dom Augustin de Lestrange, de la Valsainte, le 24 mars 1795, à Mgr Hubert, évêque de Québec[[2]](#footnote-2)

La Valsainte, le 24 mars 1795

Monseigneur,

J’ai appris que votre grandeur avoit été informée du dessein que nous avions eu d’envoyer une colonie de nos freres dans le canada et que la nouvelle en étoit parvenue jusqu’à elle. Comme j’ai fait effectivement des demarches pour lui faire recommander nos freres et en particulier auprès du feu cardinal de Bernis et par lui, après du cardinal antonelli et que j’ignore si effectivement on ne les lui a pas recommandé, j’ai cru qu’il etoit de mon devoir de l’informer de ce qui s’est passé et de la cause de leur retardement.

Je fis passer en angleterre

Quand ils ont fait connoittre leur mission on les a pressé beaucoup de ne pas aller plus loi, ils y ont aussi beaucoup et longtemps resisté, tellement même que malgré tout ce qu’on leur put dire, ils prirent toutes les mesures necessaires pour leur embarquement et en fixerent le jour et le moment. Mais la divine providance dirigea les choses autrement qu’ils n’avoient prevu : ils arriverent trop tard et le vaisseau etoit deja parti. Alors on leur fit de nouvelles instances [2]et eux examinant la chose de nouveau commencerent à douter si ce n’étoit pas en effet la volonté de Dieu qu’ils n’allassent pas plus loin. Voyant ensuite que je les authorisois ils ne balancerent plus et accepterent les offre qu’on leur faisoit.

Mais, comme je ne desirerois pas moins etre utile au canada qu’à l’angleterre, si les circonstances le permettent et si votre grandeur le desire et le juge avantageux pour ses peuples je pourrois lui en envoyer d’autres ; non pas cependant de si tot parce que les nouvelles fondations que nos avons formé ont un peu affoibli pour le nombre l’abbaye de la Valsainte car il faut que vous sachiez pour la gloire de Dieu, Monseigneur, ce qui s’est passé à notre egard, relativement à la révolution de france.

Nous vivions tranquillement dans notre abbaye de la trappe, en normandie uniquement occupés des devoirs de notre etat lorsque tout à coup l’orage eclatat, parce que la solitude ou nous vivions nous en avoit fait ignorer les preparatifs. Je ne tardai pas à voir les mauvaises suites de ces commencements. En consequence, je pensai aux moyens de sauver notre reforme de la ruine commune et de trouver un azile surtout pour un bon nombre de jeunes religieux fervents qui auroient été obligés de mener dans le monde une vie bien differente de la leur et qui n’aiyant plus les mêmes moyens auroient eu peut-etre bien de la peine à ne pas se relâcher. Parmi les differents pays ou nous eumes la pensée de nous retirer, fribourg en suisse fut le principal. Nous ne demandames que quelques rochers, quelques creux de Montagne avec la permission de nos y etablir en un véritable Monastère. On voulut bien nous abandonner une chartreuse dans un pays peu commode pour nous il est vrai parce que ce ne sont que des precipices ou il y a de la neige pendant 6 mois et ou il ne vient presque aucun fruit à cause de la rigueur du froid mais seulement d’excellents paturages pour les vaches, quand on en possede une asses grande etendue pour y entretenir des troupeaux pendant tout l’été. [3] Cependant nous nous estimames bien heureux de trouver la une maison et une eglise toutes baties et ou nous pouvions entrer en arrivant parce que les chartreux en étoient sortis depuis douze ans. Eh bien de la comme du paÿs le plus fertile oh ! admirer les secrets de la divine providance, de là sont sorties plusieurs colonies qui se sont repandues dans des paÿs même très eloignés, comme en espagne, en piémont, en braban et enfin dernierement en angleterre. C’est ainsi que Dieu voulu faire avec une poignée de religieux ce que l’abbaye de la trappe n’avoit pas même jamais pensé de faire dans son etat le plus florissant et ce qu’elle n’auroit peut etre pas pu faire quand elle y auroit pensé.

Le souverain pontif vient d’eriger notre pauvre etablissement en abbaye avec tous les privileges de notre ordre et il ne nous manque plus que d’etre asses fervents pour servir le Seigneur d’une maniere digne de lui et pour nous avancer de plus en plus dans la voie de la perfection selon l’obligation de notre etat.

Celui qui m’avoit suggeré la pensée du canada est Mr Emery general de MsMs de st-sulpice qui y ont un etablissement et qui surement, sont connus de votre grandeur. C’etoit avant son emprisonnement à paris, car il a longtemps ete detenu captif et il n’y a que tres peu de temps qu’il est delivré. Des lettres venant du canada, qu’on m’avoit communiqué m’avoient beaucoup encouragé pour cette bonne œuvre, cependant je craignois une chose c’est qu’on ne troua pas de sujets dans le paÿs pour monter comme il faut cet etablissement parce que la vie quoiqu’il n’y ait rien d’extraordinaire, paroit un peu dur à la nature. C’est pour cette même raison que je prends la liberté d’envoyer à votre grandeur un prospectus de notre genre de vie[[3]](#footnote-3) afin qu’elle voie si effectivement il seroit impossible d’y trouver des novices car alors tout seroit dit, il ne faudroit plus y penser.

Je me recommande instament à vos prieres, celles d’un evêque ont un accès auprès de Dieu que les autres n’ont pas et surtout d’un evêque tel que celui de quebec.

J’ai l’honneur d’etre avec un respect qui correspond à ma confiance en vos bonnes œuvres, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. Ce 24 mars 1795

Fr. Augustin abbé très indigne de l’abbaye de la Maison de Dieu de la Valsainte

de notre dame de la trappe au canton de fribourg en suisse.

**Cote : AAQ 9 CM Vol. I, 1f.**

Lettre de dom Augustin de Lestrange à l’évêque de Québec

La Sainte Volonté de Dieu 3 août 1800

Monseigneur,

Il y a 4 ou 5 ans que votre grandeur avait témoigné qu’elle veroit avec plaisir une colonie des religieux de la trappe s’établir dans son diocèse et qu’elle avoit promis de les honorer de sa protection. Je les avois même fait partir et ils furent jusqu’en angleterre, mais là, les anglais voulurent les retenir et un milord nommé thomas weld leur a fait batir un Monastère dès le fondement.

Cela ne m’a point ôté, Monseigneur, l’envie de passer jusqu’en canada et d’avoir un Monastère dans le diocese d’un prélat tel que vous, dont j’ai entendu dire tant de bien. Je crois même que ce seroit l’etablissement que je choisirois pour m’y fixer, car il faut que votre grandeur sache que depuis que les françois se sont emparés de la suisse, nous avons été obligés d’abandonner le Monastère [2] que nous y avions. Je m’étois retiré en russie, mais le froid extrême de ce paÿs et quelques autres raisons qu’il seroit trop long d’expliquer à votre grandeur, m’ont obligé d’en sortir.

Je vais passer en angleterre et c’est là, Monseigneur, que j’attendrai votre reponse. Je vous prie de l’adresser à Mgr l’evêque de St Pol de Leon qui est comme chargé de la part du gouvernement de tous les emigrés françois.

Voici son adresse : n° 10 queen street, Bloombsbury

Mais afin que votre grandeur puisse mieux juger quelle est la volonté de Dieu à l’égard de ce que j’ai l’honneur de lui proposer et connoittre ce qu’il nous faudroit dans le cas qu’elle soit toujours dans les memes dispositions envers nous, je la prie de me permettre de lui exposer quelles sont mes vues et ce qui seroit necessaire pour les remplir.

Je desirerois donc, Mgr, avoir un etablissement dans le Canada, non point, graces à Dieu, par des vues humaines, mais 1° pour procurer la gloire du Seigneur, 2° pour le salut des ames, 3° pour conserver notre reforme à l’eglise et parce qu’il me semble que le flambeau de l’evangile va s’eloigner de l’europe.

Pour que cet etablissement fut parfait, il faudrait : 1° deux maisons separées, l’une pour les religieux et l’autre pour les religieuses (car je voudrois y conduire aussi une communauté de religieuses de notre ordre qui vivent absolument selon les mêmes regles, pour les personnes du sexe qui voudroient quitter le monde) ; 2° des terres suffisantes pour l’entretien des deux communautés en vivant pauvrement et qui donnassent cependant le moyen de prendre gratis des enfants pour les elever dans une pieté parfaite et dans la pratique de la vertu. J’en ai maintenant plus de 30. Parmi ces jeunes gens quelques-uns se sentent appellés à notre [3] st etat, quand ils ont un certain age et par là, leur salut se trouve en sureté ; les autres embrassent l’état ecclésiastique et deviennent d’excellent prêtres, ce qui me fait regarder cette oeuvre comme un très grand bien et peut etre produiroit elle plus de bien encore dans un paÿs tel que le Canada que dans tout autre ; 3° il faudroit que l’établissement se trouva par consequent dans une partie du Canada ou les habitants fussent catholiques, parce que les autres ne donneroit pas leurs enfants ; ou l’on parlat françois, s’il y en a, afin que nous eussions plus de facilité pour les instruire et ou il ne fit pas trop froid, parce que j’ai vu par expérience en russie, que les religieux sont exposés à bien des maladies dans les paÿs froids, etant obligés de rester au choeur, au milieu de la nuit, pendant 3 heures, 4 heures de suite. J’en ai perdu plusieurs en russie dont je n’attribue la mort qu’à la rigueur du froid.

Je prie votre grandeur de vouloir me faire reponse le plustot possible, afin que je puisse prendre mes arrangements en consequence.

Quoique j’aie eu l’honneur de dire à votre grandeur que je choisirois le canada pour ma propre residance, cependant ce ne sera pas tout de suite, parce que comme j’ai en allemagne quelques nouveaux etablissements auxquels je suis necessaire, je n’irai pas plus [loin] cette fois que l’angleterre.

J’ai l’honneur d’etre, avec le plus profond respect et la plus grande confiance, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

fr. Augustin, abbé quoiqu’indigne de la Valsainte de notre-dame de la Trappe.

Ce 3 août 1800[[4]](#footnote-4)

**Cote : AAQ, 7 CM, Etats-Unis, vol. 3: 100.**

Baltimore, le 24 juillet 1806

Monseigneur,

C'est avec la plus grande satisfaction que j'ai reçu M. Langlois que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'envoyer. Nos Monastères sont faits pour donner un azyle aux plus grands pécheurs, mais il y a 2 sortes de pécheurs : les uns qui ont vraiment comis de grande crimes et d'autres qui se consacrent à la pénitence pour les [459] péchés de leur prochain. Je pense que M. Langlois est du nombre des derniers, mais ce ne sont pas les plus mauvais. Au reste, Monseigneur, j'espère que, ayant été formé à la piété par un si respectable Prélat, il ne trompera point ses espérances.

Vous me demandez s'il pourra vous écrire pendant son noviciat. Tout novice est libre d'écrire de temps en temps, mais, après la profession, j'agirois contre la règle, si je permettois à un Rx d'écrire, à moins que ce ne fût dans quelque circonstance extraordinaire. Tout bon Rx doit, le jour de sa profession, s'il ne l'a pas fait pendant son noviciat, mourir au monde et s'en détacher comme s'il ne l'avoit jamais connu, pour n'y penser que dans ses prières.

Votre Grandeur me fait beaucoup d'honneur en me permettant de lui écrire. Cependant, je la prie de m'excuser si je ne puis pas en ce moment lui envoyer des détails de notre établissement. Je suis obligé d'attendre que je sois retourné au Kentucky, parce que je ne m'en rappèle pas bien et d'ailleurs j'ai depuis 3 semaines un grand mal de tête qui me rend incapable de toute application. Je crains cependant que ce récit ne trompe vos espérances, car je n'y vois rien d'assez édifiant pour engager d'autres de vos Diocésains imiter M. Langlois.

[2] Je me suis heureusement trouvé à Baltimore, au moment de l'arrivée de M. Langlois, car il aurait été fort embarassé pour se rendre au Kentucky ne sachant pas l'Anglais.

1. Archives de l’Archevêché de Québec la cote : AAQ 210 A, Reg des lettres, vol. 2, p. 206-207. [↑](#footnote-ref-1)
2. Lettre de dom Augustin de Lestrange à Mgr Hubert, cote : AAQ, 9 CM Europe, I : 1d. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Petit exposé du genre de vie que l’on mène à la Trappe de la Valsainte*. Ce document n’est actuellement plus joint à la lettre que dom Augustin de Lestrange a fait parvenir à l’évêque de Québec, mais il peut être facilement identifié : l’abbé de la Valsainte y ayant fait plusieurs fois allusion dans son courrier. Les Archives de l’Abbaye de la Trappe (France) en possèdent deux éditions différentes. Ce prospectus s’emble avoir été largement diffusé. Les postulants arrivant à la Valsainte en recevaient un, comme le signale Fr. Jérôme de Hédouville dans sa *Relation de* *mon séjour en exil…* L’Harmattan, 2003, p. 31. [↑](#footnote-ref-3)
4. A cette date, Dom Augustin essayait de rassembler toutes les communautés à Lubeck. Une grande partie des moines, moniales, enfants avaient quitté Dantzig par mer fin juillet, au lieu de 6jours de traversée, la tempête les contraignit à 3 semaines de voyage, au milieu de bien des dangers. Un petit nombre, dont l’abbé, avaient fait le voyage par terre. [↑](#footnote-ref-4)